



## Crédits et co-emprunteurs

Par **juillet06**, le **20/12/2016** à **14:14**

Bonjour,

Mon compagnon a pris deux crédits pour l'achat d'une maison, ainsi que pour des travaux. Ces deux crédits sont de 700 euros chacun, donc 1400 euros par mois pour un salaire de 1500 euros...

Or ces prêts ont été pris à l'époque par mon compagnon et son ex concubine, ce qui veut dire qu'ils sont co-emprunteurs à 100%.

Depuis leur séparation, madame ne paie plus rien et se désolidarise du compte joint mais ne vient pas signer pour la clôture.

La banque se retourne sur mon compagnon pour les deux prêts qu'il essaie de payer seul depuis mais ne peut plus les assumer, de plus madame a obtenu une pension de 200 euros pour les enfants...

Monsieur souhaite vendre la maison mais madame, en plus de ne pas payer les prêts, ne veut rien entendre...

Mes questions sont les suivantes:

- pourquoi la banque ne se retourne que sur mon compagnon pour le paiement des prêts et ne se retourne pas sur madame qui est co-emprunteur ?!
- comment faire pour que la banque se retourne sur elle également sachant qu'ils ont ses coordonnées téléphoniques et adresse déjà ?
- que conseillez vous pour ce genre d'affaire ?
- comment obtenir que madame accepte la vente de la maison ? Car ne pouvant assumer les prêts seul, mon compagnon souhaiterait solder le prêt grâce à la vente afin de repartir à zéro ...

Le but est bien entendu de repartir du bon pied et de ne pas être en surendettement

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **20/12/2016** à **15:16**

Bonjour,

si madame est co-emprunteuse, la banque ne la désolidariser pas du compte d'ou sont issus les prélèvements. Ou alors c'est une faute de leur part ou elle amène des garanties autres ! Si elle ne veut pas vendre la maison; achetée en indivision ? A part une décision de justice, rien ne peut l'y obliger.